

LA BIOLLE

Bulletin communal de Bioley-Orjulaz

02.2020

UN NOUVEAU RESTAURANT DANS NOTRE COMMUNE !

Depuis la fermeture de nos classes en 2017, le collège se cherchait une nouvelle vocation. C'est chose faite depuis le mois de septembre avec l'arrivée du restaurant Diabolic Pizzas. Si les pizzas y sont excellentes, c'est aussi le cas pour les burgers, les salades, les pâtes et bien d'autres choses encore.



Sommaire :

Mémento	p 2	Elections communales	p 6,7
Communications officielles	p 3	Vente de sapins	p 8
Vente de vin	p 4	Téléthon, La poste d'Assens	p 9
Déchets verts	p 4	Pizzeria Diabolic	p 10,11
La Forêt 2.0	p 5	Communications diverses	p 12



Administration communale

1er étage de la Maison villageoise

Joseph Despont, Syndic

Administration générale, finance et urbanisme
021/882 58 65 - 079/412 25 41
greffe@bioley-orjulaz.ch

Pascal Guiducci, Municipal

Service de voirie
021/882 54 27 - 078/788 78 18
pascal.guiducci@bioley-orjulaz.ch

Cyril Létra, Municipal

Œuvres sociales, écoles
079/172 86 08
cyril.lettra@bioley-orjulaz.ch

Dominique Schmid, Municipal

Gestion des déchets, eau et épuration
021/882 58 85 – 079/637 93 02
dominique.schmid@bioley-orjulaz.ch

Ferdinando Scuderi, Municipal

Forêts, domaines et chemins
021/882 58 62 - 079/212 32 94
ferdinando.scuderi@bioley-orjulaz.ch

Nicole Zahler

Greffe municipal & Contrôle des habitants
021 882 57 30
greffe@bioley-orjulaz.ch

Angeline Favre

Bourse communale
021/882 57 53 - 021/882 57 38
bioley.bourse@bluewin.ch

Claude Emery

Employé communal
079/279 25 61

Chantal Matthey

Réservation maison villageoise
021/882 51 12

Eric Wursten

Président du conseil général
079/276 87 12
president.conseil@bioley-orjulaz.ch

Pierre Matthey

Vice-président du conseil général
079/507 13 76
vice-president.conseil@bioley-orjulaz.ch

Alice Gentil

Secrétaire du conseil général
079/771 26 73
secretaire.conseil@bioley-orjulaz.ch

CHUV 021 /314 11 11

Urgences 144

Hôpital d'Yverdon 024/424 44 44

Hôpital d'Orbe 024/442 61 11

Ouverture de l'administration communale

Les mardis ouvrables de
09h00 à 11h00
et les mercredis ouvrables de
17h00 à 19h00
ou sur rendez vous

Ouverture de la déchetterie

Les mercredis ouvrables de
18h00 à 19h00
les samedis ouvrables de
10h00 à 12h00

www.bioley-orjulaz.ch





Communications municipales officielles

DATES À RETENIR

Fermeture du bureau communal et du contrôle des habitants :

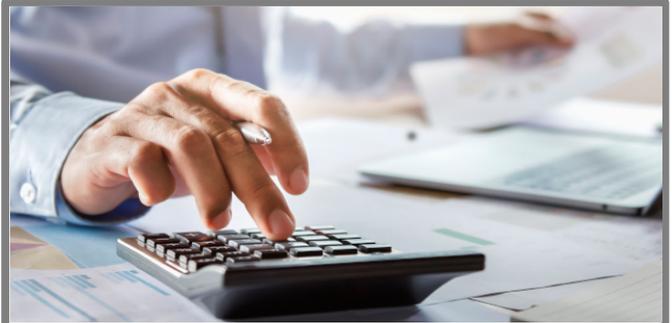
du 21 décembre 2020 au 4 janvier 2021

du 8 février au 12 février 2021

La déchetterie sera ouverte selon l'horaire habituel le **samedi 26.12.2020**.

En revanche, elle sera fermée le **samedi 02.01.2021**.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes !



FACTURES ET INDEMNITES 2020

Les personnes ayant une facture à faire valoir sur l'exercice en cours (travaux, fournitures, indemnités, vacances, etc.) sont priées de l'adresser à M. le Syndic, jusqu'au 5 décembre 2020 au plus tard.

Veuillez indiquer vos coordonnées postales ou bancaires ainsi que le no IBAN, afin que nous puissions verser correctement les sommes qui sont dues.

Nous vous en remercions.

ETAT CIVIL

Recensement de la population au 31.10.2020 :
520 habitants

En 10 ans, le village a accueilli 84 nouveaux habitants soit une progression de 19 % de sa population.

NAISSANCE :

25.05.2020	Domingues Jason
10.07.2020	Victorov Rayan



DEPÔT DECHETS VERTS

Nous vous rappelons que les déchets verts tels que feuilles, tontes, déchets compostables ménagers peuvent sans autre être déposés dans la benne se trouvant à l'extérieur de la déchetterie.

En revanche, les déchets volumineux doivent impérativement être transportés auprès de la Compostière du Gros-de-Vaud située à Bettens. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 07h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h30.

Merci d'avance pour votre compréhension.





Communications municipales officielles

COMMANDE DE VIN DE COMMUNE

Le vin de commune est toujours à la vente au guichet communal. Un stock permanent est à votre disposition.

Ces deux vins, sélectionnés par la Municipalité et issus de l'assortiment du domaine de la Cave de la Ville de Morges seront vous séduire. Son étiquette, réalisée par Kevin Schmid, ne vous laissera pas indifférent de par son élégance.

LA GRAND'RUE - Chasselas Réserve - 2018

GRAND CRU, Morges - La Côte AOC

CHF 11 .00 la bouteille - Cartons de 6 à CHF 66.00

LE PROTAGONISTE - 2018

Assemblage de Gamaret, Garanoir et Gamay

Morges - La Côte AOC

CHF 12.00 la bouteille - Cartons de 6 à CHF 72.00

Passez vos commandes par mail à greffe@bioley-orjulaz.ch.

Retrait et paiement à la maison villageoise



RAMASSAGE DES DECHETS VERTS EN 2021

12.01.21	25.05.21	07.09.21
26.01.21	01.06.21	14.09.21
09.02.21	08.06.21	21.09.21
23.02.21	15.06.21	28.09.21
09.03.21	22.06.21	05.10.21
16.03.21	29.06.21	12.10.21
23.03.21	06.07.21	19.10.21
30.03.21	13.07.21	26.10.21
06.04.21	20.07.21	02.11.21
13.04.21	27.07.21	16.11.21
20.04.21	03.08.21	30.11.21
27.04.21	10.08.21	14.12.21
04.05.21	17.08.21	28.12.21
11.05.21	24.08.21	
18.05.21	31.08.21	

DÉCHETS DE CUISINE



- Restes de repas
- Épluchures
- Aliments périmés déballés
- Filtres, marcs de café, sachet de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ...

PETITS DÉCHETS DE JARDIN



- Fleurs fanées
- Herbes
- Petits déchets végétaux



Communications municipales officielles

LA FORÊT 2.0

Un nouveau site web sur nos forêts communales voit le jour.

La forêt... Un poumon d'oxygène pour tous, particulièrement en cette période de crise sanitaire. Un tout nouveau site web dédié à nos forêts, celles de la région Mèbre Talent, vient d'être mis en ligne, vous dévoilant tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur elles !

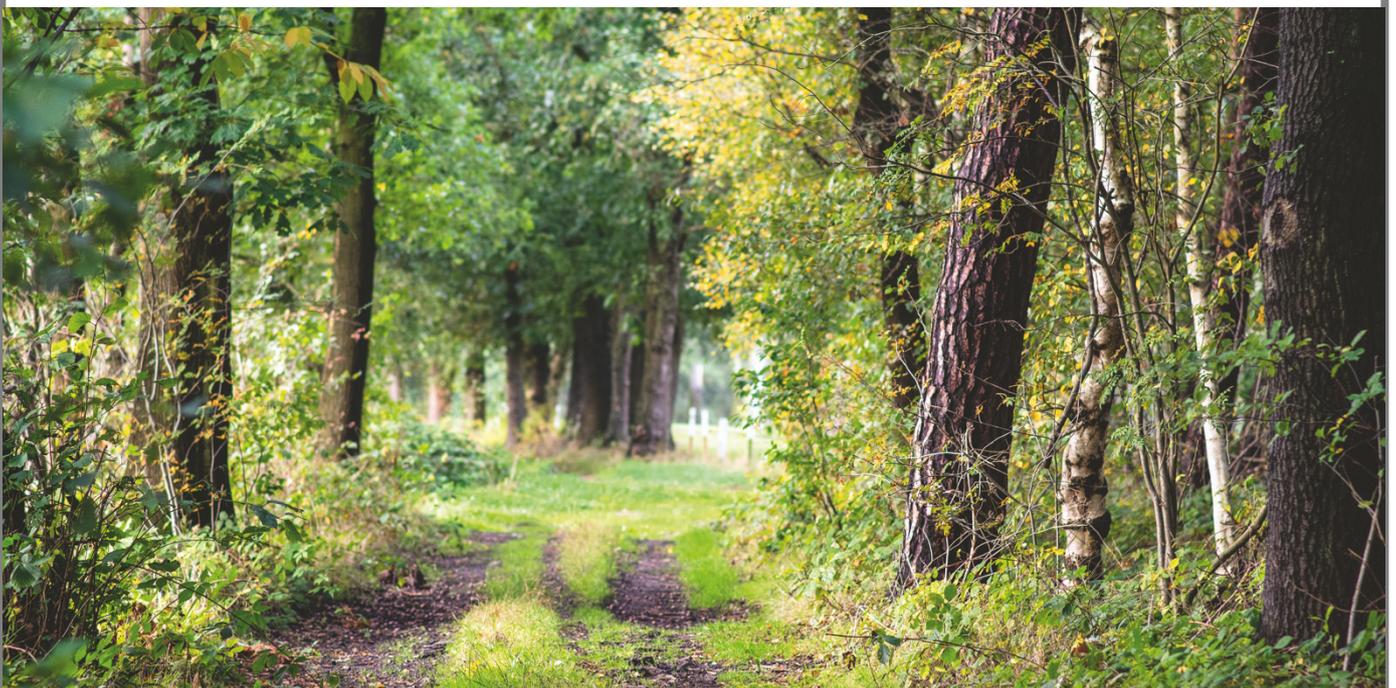
Au fond, connaissons-nous vraiment les forêts de notre commune ? Saviez-vous par exemple que Bioley-Orjulaz possède 25 hectares de forêts ? L'épicéa y domine encore, mais il cède progressivement du terrain aux espèces feuillues.

En plus d'être des espaces naturels d'une grande beauté qui nous apaisent et nous aident à trouver un équilibre intérieur, nos forêts sont exploitées pour leur bois et jouent un rôle essentiel pour la biodiversité grâce à leurs zones de frênaies, leurs lisières et le bosquet proche de la STEP.

Au cours de vos balades en forêt, vous vous posez – et nous posez – de nombreuses questions : pourquoi les forestiers laissent-ils du désordre en forêt ? Pourquoi faisons-nous parfois des coupes sévères ? Comment peut-on se chauffer au bois et où en acheter ?

Vous trouverez les réponses à ces questions et à beaucoup d'autres sur le site :

www.mebre-talent.ch





ELECTIONS COMMUNALES 2021

Nous vous informons que l'assemblée de commune de Bioley-Orjulaz sera convoquée à la Maison villageoise le :

DIMANCHE 7 MARS 2021

afin d'élire :

- le Conseil communal selon le système majoritaire à deux tours (premier tour)
- La Municipalité selon le système majoritaire à deux tours (premier tour)

dont la législature sera fixée du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026.

DEPOT DES LISTES POUR LE 1^{ER} TOUR

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du 1er tour est fixé au **lundi 18 janvier 2021 à 12h00 précises au greffe municipal**, dont les horaires se présentent comme suit :



Lundi	11	janvier 2021	de	09h00 à 11h00
Mardi	12	janvier 2021	de	09h00 à 11h00
Mercredi	13	janvier 2021	de	17h00 à 19h00
Jeudi	14	janvier 2021	de	09h00 à 11h00
Lundi	18	janvier 2021	de	09h00 à 12h00

et le **dimanche 28 mars 2021**, 2^{ème} tour éventuel.

DEPOT DES LISTES POUR LE 2^e TOUR

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du 2^{ème} tour est fixé au **mardi 9 mars 2021 à 12h00 précises au greffe municipal**, dont les horaires se présentent comme suit :



Mercredi	24	février 2021	de	17h00 à 19h00
Mardi	2	mars 2021	de	09h00 à 11h00
Mercredi	3	mars 2021	de	17h00 à 19h00
Lundi	8	mars 2021	de	09h00 à 11h00
Mardi	9	mars 2021	de	09h00 à 12h00



ELECTIONS COMMUNALES 2021



(Toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment un homme ou une femme).

TOUTE LISTE DE CANDIDATS DOIT :

- Porter une dénomination distincte de celle des autres listes ;
- Être parrainée par **3 électeurs au moins inscrits au rôle des électeurs de la commune** avec indication de leurs nom, prénom, année de naissance, lieu d'origine, profession, domicile et signature ;
- Mentionner un mandataire et un suppléant ; à défaut, le premier signataire est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant ;
- Indiquer les noms(s), prénom(s), année de naissance, lieu d'origine, profession et domicile de chaque candidat ;
- **Être signée par chaque candidat en guise de déclaration d'acceptation** (au besoin, par un mandataire au bénéfice d'une procuration).
- Tout candidat doit avoir son domicile politique dans la commune au plus tard au moment du dépôt des listes (art.83 al. 3 LEDP).
- On ne peut parrainer qu'une seule liste pour la même élection. En revanche, on peut parrainer une liste sur laquelle on est soi-même candidat.



CONSULTATION DES LISTES :

Les listes de candidats et les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal pendant les heures d'ouverture de celui-ci.

MISE AU POINT DES LISTES :

Le greffe municipal prend note du jour et de l'heure du dépôt de chaque liste.

Le Président du bureau électoral s'assure de leur conformité et procède à leur mise au point en appliquant par analogie les art. 49, al. 2, 50, 52, 53 et 69, al. 2 LEDP.

L'attribution des numéros d'ordre aux listes résulte d'un tirage au sort effectué par le greffe municipal.

AFFICHAGE DES LISTES :

Les listes définitives, pourvues de leur dénomination et, cas échéant, de leur numéro d'ordre, sont affichées au pilier public et, le moment venu, à l'intérieur du local de vote (à l'exclusion de toute autre candidature).

La Municipalité.



Communications municipales officielles

VENTE DE SAPINS DE NOËL

La vente des sapins de Noël aura lieu le :

Samedi 12 décembre 2020

➤ de 10h00 à 12h00 à la Place du Village (maison villageoise)

Vu l'insuffisance de sapins en forêts, la commune s'est fournie chez un pépiniériste. **Pour les habitants de la commune**, les sapins se vendront au prix unique de CHF. 10.- quelle que soit leur grandeur, la commune prenant en charge la différence. **N'oubliez pas de vous munir du bulletin de commande**

BULLETIN DE COMMANDE

NOM : _____

PREMON : _____

TELEPHONE : _____

ADRESSE : _____

PETIT SAPIN (100 à 150 cm)

GRAND SAPIN (150 à 200 cm)



CALENDRIER DE L'AVENT

Aux vu de l'actualité sanitaire en lien avec la pandémie du COVID 19, nous sommes au regret de renoncer cette année à notre traditionnel calendrier de l'Avent. Nous vous invitons cependant à continuer à décorer vos maisons pour que Noël reste Noël. Joyeuses Fêtes à vous et prenez soin de vous.

Marianne Létra et Patricia Meylan Guiducci



Communications diverses

TELETHON 2020 ! SOYEZ SOLIDAIRE AVEC LA JEUNESSE DE BIOLEY-ORJULAZ

Chères habitantes, chers habitants,

Comme chaque année, les sociétés de Jeunesse du Gros-de-Vaud s'engagent à soutenir le Téléthon. Cette année, à défaut de pouvoir maintenir la traditionnelle vente de pâtisseries, vous pourrez tout de même si vous le souhaitez, contribuer au soutien de cette association qui tous les ans est très reconnaissante de l'aide des Jeunes.

Pour ce faire, contactez notre président au 078 913 59 25 pour précommander les classiques peluches du Téléthon (CHF 12.00) que nous vous livrerons directement chez vous le **samedi 5 décembre**.

Si vous souhaitez faire un don, vous en avez la possibilité avec l'IBAN suivant CH34 0076 7000 T545 2540 2. D'avance merci de votre précieuse aide !

Par ailleurs, nous sommes toujours à votre disposition pour toute aide durant cette deuxième vague de l'épidémie, que ce soit pour aller faire vos courses, pour un trajet à la déchetterie, etc.

N'hésitez pas à nous contacter !

LA JEUNESSE DE BIOLEY-ORJULAZ



TELETHON 

FONDATION TELETHON ACTION SUISSE
STIFTUNG TELETHON AKTION SCHWEIZ
FONDAZIONE TELETHON AZIONE SVIZZERA

DESSERT POSTALE D'ASSENS - CHANGEMENT DE PARTENAIRE

La boulangerie Fornerod à Assens cède ses activités à l'épicerie « Assens % ». Le magasin sera brièvement fermé **du samedi 28 novembre au vendredi 18 décembre 2020** pour cause de transformations et la filiale en partenariat reprendra le **11 janvier 2021**.

Quelques informations pratiques pour vous :

- La boîte aux lettres auprès de notre filiale en partenariat d'Assens est à votre disposition comme d'habitude.
- La distribution aux cases postales reste inchangée.
- Pendant les travaux, vous pourrez effectuer vos opérations postales dans la filiale de 1040 Echallens, Place de la Gare 5 du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le Samedi de 08h00 à 11h00
- Vous avez reçu un avis de retrait, mais vous ne pouvez pas retirer votre envoi dans notre filiale d'Echallens ? Demandez une deuxième distribution (gratuite) à un jour ouvrable qui vous convient ou choisissez une autre option de réception de votre envoi. Gérez la réception de vos envois sur poste.ch/recevoir ou contactez notre Contact Center par téléphone au 0848 888 888.
- Réouverture de l'épicerie « Assens % » le samedi 19 décembre 2020 (sans les activités postales jusqu'au lundi 11 janvier 2021). Heures d'ouverture inchangées du lundi au vendredi de 06h30 à 12h20 et de 15h00 à 18h30, Samedi et dimanche de 07h30 à 12h00.

LA POSTE 



Les entreprises de notre commune

BIENVENUE CHEZ DIABOLIC PIZZAS

Cela faisait 20 ans que notre commune était orpheline d'un lieu de restauration sur son territoire. Après plusieurs semaines de travaux, le nouveau restaurant Diabolic Pizzas a ouvert ses portes le 4 septembre dernier.

L'ancienne classe ouest du collège s'est métamorphosée pour devenir un lieu de rencontre pour les gourmands. Seul l'ancien tableau noir peut rappeler l'utilité passée du lieu.

Les deux tenancières vous sont certainement déjà connues. Il s'agit de Corinne Lanfredi et Nadia Rombolotto. Elles ont œuvré pendant 7 ans à Saint-Barthélemy avant de déménager sur Biolley-Orjulaz. C'est avec beaucoup de goût qu'elles ont décoré ce lieu qui est devenu très accueillant. Mais surtout, elles disposent maintenant d'un espace de cuisson et préparation digne d'une vraie cuisine.

Corinne et Nadia se sont connues chez un ancien employeur au Mont-sur-Lausanne. Nadia est native du Gros-de-Vaud, d'Oulens-sous-Echallens plus précisément où elle a passé toute sa jeunesse. Elle a embrassé le métier en entrant comme apprentie de cuisine au buffet de la gare à Lausanne. Quant à Corinne, c'est à Marseille qu'elle a grandi et a également fait sa formation. Elle a auparavant travaillé dans la haute gastronomie. C'est en 2012 qu'elle vient en Suisse pour un poste de cuisinière.





Le restaurant est ouvert de 10h30 à 14h00 et de 17h45 à 22h00. Il est fermé le jeudi et le dimanche. Un service de livraison est proposé à domicile dans la région d'Echallens.

DIABOLIC PIZZAS Rombolotto & Co
Place du Village 2
1042 Bioley-Orjulaz
N° tel: 021 881 69 69
Email: info@diabolicpizzas.ch
www.diabolicpizzas.ch

Le duo propose une restauration simple et efficace. Un large choix de pizzas, burgers, pâtes, salades et desserts, produits sur place avec des ingrédients frais de qualité.

Une attention particulière est mise sur la provenance des produits qui sont en grande partie de la région. La farine vient de chez Cédric Martin du « Moulin des Sens » à Etagnières, tout comme le pain de la boulangerie « La Boulang » de Pascal et Stéphanie Etienne. La viande provient de la boucherie-charcuterie de campagne Eric Peguiron à Fey. Les délicieuses frites fraîches qui accompagnent les burgers sont quant à elles de Peney-le-Jorat, de la maison Jatou-Gavillet.

La spécialité du moment ne vous laissera pas indifférent : le burger chasse : Pain buns à la moutarde de Bénichon & lardons, sauce au jus de viande et aïelles, lamelles de poires fraîches, double fromage burger, steak haché de cerf et de canard, rösti maison, laitue iceberg. Un vrai délice !

Nadia et Corinne ont un immense plaisir de travailler maintenant dans ce nouveau lieu et soulignent l'excellent accueil que la population du village leur a réservé lors de leur arrivée.





L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE A TRAVERS LA PRESSE LOCALE

Voici de nouveau quelques articles de presse où notre village a pu faire la une des journaux. Bonne lecture.

GRAVIÈRE DE BIOLEY-ORJULAZ
Vers la fermeture

La gravière cantonale dite de Bioley-Orjulaz, mais qui se trouve pour l'essentiel sur le territoire de Bettens, est très ancienne : elle ne va pas tarder à fêter son centenaire. Cependant, son exploitation arrive à peu près à son terme et, par la voie d'un plan directeur mis à l'enquête ces jours dans les communes intéressées, le Département des travaux publics présente ses intentions à propos de l'affectation future du site.

A Bettens, la plus grande partie du périmètre sera restituée à l'agriculture au moyen de comblements. A Bioley-Orjulaz, les intentions de la commune, qui ne sont pas encore définies, seront déterminantes. Dans le projet de plan de zones, cette surface est située en intermédiaire. Il n'est pas impossible que des zones agricole, industrielle et verte finissent par se côtoyer.

Ce plan directeur n'est pas lié à un calendrier strict. A Bettens, les choses iront sans doute assez vite, mais à Bioley-Orjulaz, elles vont dépendre pour beaucoup de l'offre de matériaux, donc des grands chantiers. Or, on n'annonce pas de très gros travaux, nécessitant des excavations de celles de l'ordre du CHUV... Dès lors, cinq ou dix ans, il est impossible de faire de pronostic.

Les prévisions relatives à l'exploitation de la gravière influenceront aussi sur le projet. On pense qu'on pourra encore en tirer des matériaux pendant trois ou quatre ans, mais cette donnée est fonction de la demande, qui peut varier dans des proportions appréciables d'une année à l'autre.

Le coût dépendra dans une certaine mesure de la durée de l'opération. Tout au plus peut-on dire que le Conseil d'Etat a en réserve une somme de plusieurs millions.

Cl. B.

24 heures, 26 Août 1983

BIOLEY - ORJULAZ

Installation scolaire — (Corr. part.)
— Dans la classe de Bioley-Orjulaz, M. J. Pichonnaz, d'Assens, après une période prolongée de remplacement, s'est vu confier la direction effective de la classe unique de Bioley-Orjulaz. La commission scolaire et la municipalité « in corpore » assistaient à la cérémonie présidée par M. A. Thélin, président de la commission scolaire. M. B. Beauverd, nouvel inspecteur de l'arrondissement et M. R. Dory, syndic, prirent tour à tour la parole. Le jeune maître remercia, puis deux chants des élèves terminèrent cette brève et cordiale cérémonie.

Signalons aussi la récente nomination au poste de maîtresse des travaux à l'aiguille de Mlle L. Marguerat, de Goumoens-la-Ville qui remplace Mlle Mayor, nommée à Lausanne.

Souhaitons à ces jeunes maître et maîtresse pleine réussite dans leur carrière à Bioley-Orjulaz.

Feuille d'Avis de Lausanne, 28 décembre 1956

Petites Annonces!

VENTE DE BOIS DE FEU

Sec, scié et livré
Renseignements auprès de M. Jean-Daniel Matthey au 079 549 25 64

DONNE COUVERT A TOMATES

Renseignements auprès de M. Maurice Viret
Téléphone : 021 882 57 46



BIOLEY-ORJULAZ. — Pour un battoir à grains. — Une société coopérative vient de se constituer sous le nom de « Société du battoir à grains de Bioley-Orjulaz », en vue de l'acquisition, de la construction et de l'exploitation d'une machine à battre le grain, l'achat et l'exploitation de machines agricoles. Le comité est composé de MM. Paul Gachet, président, Fritz Fatio, secrétaire, Léon Favre, boursier, Joseph Despont, vice-président, Gustave Gachet, membre-adjoint, à Bioley-Orjulaz.

Feuille d'Avis de Lausanne, 20 Août 1931. Le bâtiment du battoir se trouvait sur l'emplacement de la grande salle actuelle. Voici une photo avant sa démolition en 1987.

